



L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA MAYENNE

RECRUTE

**Un/e second(e) de cuisine
pour sa saison d'hiver au Centre des Mainiaux au Collet d'Alleverd (38)**

Du 07 au 18/12/20

& du 26/12/2020 au 06/04/2021

Préambule

Bien entendu l'ensemble des missions et conditions d'emploi de cette annonce sont amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire et des cadres réglementaires en vigueur sur les différents projets mise en œuvre durant la saison.

A la fois les dates, les conditions de travail et le rôle demandés aux animateurs/trices recrutés peuvent évoluer, l'équipe des PEP53 aura à cœur de tenir informé les personnes postulant et/ou étant recrutées en temps voulu de ces évolutions.

Présentation de la structure

Le centre des Mainiaux de l'ADPEP 53 est un centre éducatif permanent de découverte œuvrant pour un projet d'Éducation Populaire axé sur la solidarité, la laïcité et l'égalité. A ce titre, l'association organise tout au long de l'année des classes transplantées, des colonies de vacances, des séjours vacances familles.

Plus d'information sur le site internet de l'AD PEP 53 : www.pep53.fr

Sur l'ensemble de ses séjours, l'association défend une restauration traditionnelle de de qualité, à base de produits frais et de saison. L'objectif principal est de favoriser le plaisir de la découverte et la convivialité des repas.

Afin de mettre en œuvre ce projet, l'équipe permanente du centre est composée de :

- ❖ Un directeur
- ❖ Deux adjoints de direction
- ❖ Un chef de cuisine

Sous la supervision du chef cuisine et du directeur adjoint, le/la cuisinier/ère travaillera au sein d'une équipe composée de :

- ❖ Un chef cuisinier
- ❖ 2 aides de cuisine
- ❖ 2 personnels de plonge

Profil de poste :

Le/la second/e de cuisine est chargé/e :

- De la conception des 4 repas quotidiens pour 130 personnes en respectant la réglementation en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire
- De mettre en plat et envoyer les plats pour le service
- Participer à la maintenance et l'entretien des locaux, équipements et matériels
- De remplacer le chef de cuisine lors de ses absences (supervision de l'équipe cuisine)

Sous la supervision du chef de cuisine

- Participer à la conception des menus
- Faire des propositions de repas équilibrés et respectant la politique de l'association
- Participer au suivi des stocks alimentaires et consommables d'hygiène

Compétences requises :

- Autonomie, créativité, force de proposition
- Connaissance en cuisine de collectivité et sur l'application des méthodes HACCP
- Être polyvalent et à l'aise dans tous types de repas (conception froide / chaude / entrée / desserts / sauces...)
- Être ressource dans la conception de menus équilibrés, de saisons et adaptés aux enfants et adolescents
- Savoir travailler en équipe et accompagner les membres de l'équipe dans le bon accomplissement de leur tâches (commis de cuisine / plonge / service)
- Bon relationnel
- Intérêt pour le secteur éducatif / social et le monde associatif

Diplômes et expériences demandés :

- CAP/BEP / Bac Pro Cuisine / Hôtellerie / restauration souhaitée
- Expérience en cuisine de collectivités exigée

Conditions salariales :

- Poste à plein temps en CDD
Horaires en décalés et travail régulier le Week End
2 jours de repos hebdomadaires non consécutifs
Repas ou logement possibles en avantage en nature
Indice 300+5 points de la convention collective de l'animation socio-culturelle
Base brut mensuelle : 1870 € (valeur du point au 01/01/2020)
Possibilité de renouvellement sur les contrats saisonniers suivants (été et hiver).

Merci d'adresser une lettre de candidature et un CV avant le 04 octobre 2020 en précisant le poste visé et vos disponibilités :

**Monsieur le Directeur
Centre Les Mainiaux
Le Collet d'Alleverd
38580 ALLEVARD**

Ou par mail : centresmainiaux@lespep53.org

Les entretiens se dérouleront **en présentiel** la semaine du 12 octobre sur le centre au

Collet d'Alleverd.

N.B : s'agissant de contrat professionnel, les frais de déplacement pour l'entretien et pour la prise de poste sont à charge des candidats. Renseignez-vous auprès de votre Pôle emploi pour connaître les aides possibles pour ces déplacements.